

**Province de Québec  
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance extraordinaire* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *mardi 22 février 2022 à 19 h 00* à l'hôtel de ville au 26, rue Ally à Pierreville.

**SONT PRÉSENTS :**

Mesdames les conseillères Nathalie Traversy (19h05), Josée Bussièrès et Marie-Pier Guévin-Michaud ainsi que messieurs les conseillers Jean Précourt et Jonathan Gamelin, sous la présidence du maire André Descôteaux.

Les membres du conseil ayant tous reçus l'avis de convocation et formant quorum, la séance est déclarée régulièrement constituée.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

Le conseiller Steeve Desmarais est absent, absence motivée.

**NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS :**

**01. MOMENT DE RECUEILLEMENT**

**02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2022-02-69**

Il est proposé par la conseillère Josée Bussièrès  
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du programme triennal d'immobilisation 2022-2023-2024 ;

Période de questions ;

04. Levée de l'assemblée.

**03. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL  
D'IMMOBILISATION (PTI) 2022-2023-2024 ;**

**2022-02-70**

Il est proposé par le conseiller Jean Précourt  
Appuyée par le conseiller Jonathan Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le programme triennal d'immobilisation pour les années 2022-2023-2024 où sont prévus les investissements énumérés ci-après ;

QUE les détails de ce plan soient présentés dans une publication qui sera distribuée à tous les citoyens par le biais d'un envoi postal.

**Exercice 2022**

Administration générale :

Réfection Hôtel de ville/Bibliothèque 330 000 \$

Sécurité publique :

Glissement de terrain 2e trou 30 000 \$

Glissement de terrain- Chemin de la Coulée 186 000 \$

Démolition Hôtel Traversy 268 000 \$

Voirie :

Lampadaires - Hôtel de ville	5 000 \$
Lampadaires solaire Rg Courchesne	5 000 \$

Hygiène du milieu :

Agrandissement du site des neiges usées	64 000 \$
Usine d'épuration des eaux usées Secteur ND	20 000 \$
Soufflante aux étangs de Pierreville	85 500 \$
Agrandissement de la Régie d'eau du Bas St-François	6 000 \$
Problématique eau jaune Rg de l'île	46 000 \$
Dossier des fosses septique secteur ND & St-Thomas	400 000 \$

Loisirs et culture :

Réaménagement de la salle Renaud Baril	55 000 \$
--	-----------

**Total pour l'exercice 2022 : 1 500 500 \$**

**Exercice 2023**

Sécurité publique :

Glissement de terrain 2e trou	45 000 \$
Glissement de terrain- Chemin de la Commune	305 000 \$
Glissement de terrain 3e trou	576 000 \$
Démolition Hôtel Traversy	5 000 \$

Hygiène du milieu :

Usine d'épuration des eaux usées Secteur ND	170 000 \$
Rue Descheneaux (aqueduc, égout, voirie)	905 000 \$
Agrandissement de la Régie d'eau du Bas St-François	400 000 \$
Dossier des fosses septique secteur ND & St-Thomas	2 000 000 \$

Loisirs et culture :

Pavage Chalets des Loisirs	45 000 \$
Descente de bateaux secteur N-D	46 600 \$

**Total pour l'exercice 2023 : 4 497 600 \$**

**Exercice 2024**

Sécurité publique :

Glissement de terrain 2e trou	535 000 \$
-------------------------------	------------

Hygiène du milieu :

Usine d'épuration des eaux usées Secteur ND	3 810 000 \$
Agrandissement de la Régie d'eau du Bas St-François	8 475 000 \$

Loisirs et culture :

Passerelle du lac Saint-Pierre	560 000,00 \$
--------------------------------	---------------

**Total pour l'exercice 2024 : 13 380 000 \$**

QUE la totalité du plan triennal d'immobilisation est de 19 378 100 \$ ;

QUE le financement des projets suivants provient de règlements d'emprunt :

- Règlement d'emprunt pour le réaménagement de l'hôtel de ville/Bibliothèque pour un montant de 330 000 \$
- Règlement d'emprunt pour les installations septiques soit pour les citoyens concernés secteur Notre-Dame et St-Thomas. Aucune possibilité de subventions. Il y a 373 installations B- ou C et ainsi on estime que 173 installations seront corrigées ou fait par les citoyens eux-mêmes. Ainsi on prévoit du financement pour 200 installations X 12 000 \$ environ. Il est à noter que le financement peut être plus ou moins élevé dépendamment du nombre de citoyens qui seront financer ET DU TYPE D'INSTALLATION SOIT ÉCOFLO OU AUTRES, pour un montant de 400 000 \$ en 2022 et un montant de 2 000 000 \$ en 2023.
- Règlement d'emprunt pour l'Aggrandissement de la Régie d'eau du Bas-St-François, pour un montant de 400 000 \$ en 2023 et un montant de 8 475 000 \$ en 2024.
- Règlement d'emprunt pour l'Usine d'épuration des eaux usées secteur Notre-Dame pour les citoyens concernés. Il devrait y avoir une subvention dans le programme PRIMEAU qui subventionne 66 2/3 des coûts pour tout ce qui est Plan & Devis, ingénierie préliminaire et étude. Un montant de 85 % des coûts pour la mise aux normes de la station d'épuration des eaux usées. De plus, s'il y a un prolongement des services d'égouts soit l'ajout de résidences branchés à l'usine le programme prévoit une aide financière de 66 2/3 des coûts, pour un montant de 170 000 \$ en 2023 et un montant de 3 810 000 \$ en 2024.
- Règlement d'emprunt pour les travaux dans la taxe d'accise rue Descheneaux pendant une subvention sera versée à la municipalité mais PAS pour le projet en entier et ce sur plusieurs années, pour un montant de 700 000 \$ en 2023.

QUE le financement des projets suivants provient du Fonds général d'administration

#### FONDS GÉNÉRAL EN 2022

Glissement de terrain- 2e trou	30 000 \$
Glissement de terrain- Chemin de la Coulée	186 000 \$
Démolition Hôtel Traversy	268 000 \$
Lampadaires- Hôtel de ville	5 000 \$
Lampadaires solaire rang Courchesne	5 000 \$
Aggrandissement du site des neiges usées	64 000 \$
Usine d'épuration des eaux usées Secteur ND	20 000 \$
Soufflante aux étangs de Pierreville	85 500 \$
Aggrandissement de la Régie d'eau du Bas St-François	6 000 \$
Problématique eau jaune rang de l'île	46 000 \$
Réaménagement de la salle Renaud Baril	55 000 \$

#### FONDS GÉNÉRAL EN 2023

Glissement de terrain- 2e trou	45 000 \$
Glissement de terrain -Chemin de la Commune	305 000 \$
Glissement de terrain- 3e trou	576 000 \$
Démolition Hôtel Traversy	5 000 \$

Pavage Chalets des Loisirs	45 000 \$
Descente de bateaux secteur ND	46 600 \$
Rue Descheneaux (Aqueduc-Égout-Voirie)	205 000 \$

**FONDS GÉNÉRAL EN 2024**

Glissement de terrain- 2 <sup>e</sup> trou	535 000 \$
Passerelle Lac St-Pierre	560 000 \$

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**04. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2022-02-71**

Il est proposé par la conseillère Marie-Pier Guévin-Michaud  
 ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit  
 levée à 19h30.

---

*André Descôteaux*  
 Maire

---

*Lyne Boisvert, CPA, CGA*  
 Directrice générale/  
 greffière/trésorière